



**HAL**  
open science

## La notion très actuelle d’’actualité’’. Quelle pertinence pour l’analyse du temps verbal ?

Adeline Patard

### ► To cite this version:

Adeline Patard. La notion très actuelle d’’actualité’’. Quelle pertinence pour l’analyse du temps verbal?. Colloque de Cerisy : De la grammaire à l’inconscient : dans les traces de Damourette et Pichon, Aug 2009, Cerisy-la-Salle, France. hal-01700984

**HAL Id: hal-01700984**

**<https://hal.science/hal-01700984v1>**

Submitted on 5 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La notion très actuelle d'*actualité* Quelle pertinence pour l'analyse du temps verbal ?

Adeline Patard

## 0. Introduction

La notion d'*actualité* et ses deux versants, la *noncalité* et la *toncalité*, font partie des catégories grammaticales proposées par Damourette et Pichon qui sont aujourd'hui dans l'air du temps. En effet, depuis deux décennies, ces catégories ont suscité un regain d'intérêt dans les études sur le temps verbal, et en particulier sur l'imparfait, en attribuant à ce tiroir une valeur *toncale* qualifiée le plus souvent d'*inactuelle* ou *non-actuelle*<sup>1, 2</sup>.

Nous interrogerons dans le présent article la pertinence des notions d'*actualité* et de *toncalité* qui sont exploitées dans ces travaux. Pour ce faire, nous présenterons d'abord ces notions telles qu'elles sont conçues dans la grammaire de Damourette et Pichon. Nous examinerons ensuite les approches toncales de l'imparfait développées récemment. Enfin, nous exposerons le débat qui oppose aujourd'hui ces approches toncales aux approches concurrentes de l'imparfait.

## 1. L'*actualité* chez Damourette et Pichon

### 1.1. Cadre général

Damourette et Pichon consacrent le tome 5 de leur grammaire aux temps, aux modes et aux voix. Dans ce tome, les grammairiens substituent à la classique catégorie du temps, considérée comme inadéquate, trois taxinèmes censés rendre compte avec plus de finesse de la temporalité verbale : la *temporaineté*, l'*énarration* et, l'objet de cet article, l'*actualité*.

Ce dernier taxinème permet, pour Damourette et Pichon, de différencier l'*actualité toncale* qui se caractérise par «le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre *actualité*, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole» de l'*actualité noncale* qui «centre le monde des phénomènes sur le locuteur se concevant lui-même dans l'instant présent» (1970 : 177). Autrement dit, dans l'*actualité toncale*, le procès n'est pas envisagé par rapport au présent du locuteur, mais par rapport à une actualité dissociée du *hic et nunc* de la locution. Les désinences toncales qui expriment ce décentrage actuel sont : *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez* et *-aient*, par opposition aux autres désinences qui dénotent l'appartenance à l'*actualité noncale* du locuteur. Les tiroirs toncaux sont donc les suivants : l'imparfait, qui exprime en lui-même le centre actuel décalé (d'où son nom de *toncal pur*), le plus-que-parfait, le conditionnel présent et le conditionnel passé, le reste des tiroirs de l'indicatif formant l'ensemble des tiroirs noncaux.

Du point de vue systémique, la différence entre le présent et l'imparfait est donc une différence d'*actualité*. Si les deux tiroirs permettent de décrire un fait «dans sa durée vivante en tant qu'*actuel*» (1970 : 168), ils ne renvoient pas à la même actualité : le présent signifie la simultanéité du procès par rapport au centre de l'*actualité noncale*, le moi-ici-maintenant du locuteur, tandis que l'imparfait indique la simultanéité du procès par rapport à un centre actuel toncal décalé.

### 1.2. Le toncal pur et ses emplois

Grâce à la valeur toncale définie comme déplacement de l'*actualité noncale* vers une autre actualité, Damourette et Pichon expliquent les différents emplois du toncal pur (c'est-à-dire de l'imparfait). Voici quatre des principaux emplois décrits.

1. La *concordance toncalisante*. Les deux grammairiens constatent que les subordonnées

---

1 Termes employés par Touratier (1996), Veters, Caudal et De Mulder (Veters 2001, De Mulder & Veters 2002, Caudal *et al.* 2003, De Mulder 2004).

2 Dans la littérature, on trouve également les termes de *mise à distance* ou *distançiation* (Adam 1992, Monville-Burston & Burston 2005), de *changement de repère*, (Lebaud 1993), de *repérage dans des mondes inaccessibles* (Le Goffic 1995), de *translaté* (Cappello 1986, Culioli 1999), ou de *réalité virtuelle* (De Mulder & Brisard 2007).

rapportant un discours passé prennent des tiroirs toncaux et qu'en particulier le présent du discours direct est remplacé par un imparfait dans le discours rapporté au passé (1970 : 176) :

(1) On m'a dit que vous *étiez* un extraordinaire lettré. (Jaloux)

Ils observent alors que, loin de toujours signifier le passé, l'imparfait peut exprimer d'autres nuances temporelles, comme dans l'exemple cité où le procès *étiez* renvoie à l'époque présente. Damourette et Pichon en déduisent que l'imparfait n'a pas une fonction chronologique mais marque le transfert de l'événement dans une actualité distincte de celle du «moi-ici-maintenant» : la concordance toncalisante indique donc que le procès est transporté dans l'actualité dont «le centre actuel est défini par le verbe de la principale» (1970 : 177).

2. *L'expression d'un passé.* Damourette et Pichon observent que le toncal pur peut aussi exprimer un passé (exemple (2)), néanmoins, selon eux, il ne s'agit pas d'un trait essentiel de ce tiroir, mais seulement d'un cas particulier de son sens toncal.

(2) Après avoir dit quelques mots à la vieille dans un argot que je ne pus comprendre, il courut au hangar. Quelques instants après, je l'*entendais* galoper dans la campagne. (Mérimée, *Carmen*)

Le toncal pur rend ici compte d'un passé réel vu dans son «déroulement actuel» (1970: 206).

3. *L'expression de ce qui aurait pu être.* Damourette et Pichon relèvent également l'emploi contrefactuel où l'imparfait sert à considérer «ce qui aurait pu être» (1970 : 229) :

(3) Son plafond est tombé sur sa table. Si elle avait été là, elle *était tuée*. (Entendu par Damourette et Pichon).

Cette fois, l'imparfait permet de se transporter dans un monde phénoménal différent de celui centré autour du locuteur et dans lequel l'événement a bien eu lieu.

4. *Le toncal conditionnant.* Damourette et Pichon citent aussi l'emploi du toncal pur dans les propositions hypothétiques :

(4) Si vous *aviez* moins de savon sur les joues, je vous embrasserais de tout cœur. (Dekobra)

Pour les deux grammairiens, le toncal n'exprime ici jamais de passé réel : c'est «un fait qui pourrait être présent» ou bien «restant possible dans l'avenir» (1970 : 237), en tout cas dissocié de la sphère noncale du moi-ici-maintenant.

Ce rapide parcours montre qu'un invariant sémantique *toncal* est à même de rendre compte des différents usages de l'imparfait, que ce tiroir réfère au passé (cf. (1) et (2)) ou à un fait fictif (cf. (3) et (4)). En effet, le déplacement vers une actualité toncale peut parfois être d'ordre temporel et se traduire par une interprétation passée : c'est le cas des emplois «temporels» cités précédemment (*la concordance toncalisante et l'expression d'un passé*). Dans d'autres contextes, le déplacement vers une actualité toncale correspond à un transfert dans un autre monde possible produisant ainsi une interprétation fictionnelle : c'est le cas des deux usages «modaux» évoqués (*l'expression de ce qui aurait pu être et le toncal conditionnant*). Damourette et Pichon semblent donc avoir fait la démonstration probante de la pertinence des notions d'*actualité* et de *toncalité* dans l'analyse du temps verbal et de l'imparfait.

## 2. L'actualité revisitée

Depuis une vingtaine d'années, la catégorie verbale de l'«actualité» a connu un certain succès dans des travaux traitant de l'imparfait, même si l'héritage de Damourette et Pichon n'est pas toujours reconnu. Des auteurs<sup>3</sup> défendent ainsi, dans des cadres théoriques très différents, la thèse d'une valeur toncale de l'imparfait, qualifiée le plus souvent d'*inactuelle* ou *non-actuelle*<sup>4</sup>.

Ces nouveaux traitements de la notion d'*actualité* se distinguent de la théorie de Damourette et Pichon à différents niveaux. Nous dégagerons ici les principaux aspects de cette évolution.

### 2.1. Une réinterprétation énonciative

3 On peut citer, sans souci d'exhaustivité, Adam 1992, Cappello 1986, Caudal *et al.* 2003, Culioli 1999, De Mulder & Veters 2002, De Mulder 2004, De Mulder & Brisard 2007, Lebaud 1993, Le Goffic 1995, Monville-Burston & Burston 2005, Merle 2001, Touratier 1996, Veters 2001.

4 Cette terminologie est en réalité impropre dans la mesure où, chez Damourette et Pichon, l'imparfait a bien un sens «actuel» en ce qu'il permet d'envisager un événement dans sa «durée vivante» (1970 : 162, 168, 198 entre autres).

On peut d'abord observer que l'approche psychologisante de l'*actualité* de Damourette et Pichon a aujourd'hui cédé la place à une conception plus spécifiquement énonciative de cette notion. En effet, chez les deux grammairiens, l'actualité noncale est celle d'un locuteur, conçu comme sujet<sup>5</sup> parlant ; le transfert dans une actualité toncale apparaît alors comme une opération psychique permettant le déplacement par la pensée vers une autre actualité :

Toutes les fois [...] que l'esprit fait l'effort de se reporter dans un monde phénoménal autrement centré, on est dans l'actualité toncale et il apparaît dans la phrase soit le saviez, soit, selon les nuances nécessaires, le tiroir toncal approprié. (1970 : 177)

Dans certaines approches toncales modernes de l'imparfait<sup>6</sup>, il semblerait que l'actualité noncale soit plutôt centrée autour de l'énonciateur. Le déplacement dans une actualité toncale correspond alors plus à un débrayage par rapport à T<sub>0</sub> qu'à une opération mentale permettant de transporter le locuteur par l'esprit dans un autre monde phénoménal. Ce glissement vers une conception spécifiquement énonciative de la toncalité de l'imparfait est particulièrement net dans les approches culioliennes qui définissent le sens de l'imparfait comme une translation par rapport au repère origine que constitue le présent déictique. On peut citer Lebaud à titre d'exemple :

[L]'imparfait marque la construction du repère (ou système de repères) d'un procès P, à partir d'un repère (ou système de repères) origine : il s'agit par conséquent de ce qu'on appellera par commodité un changement de repère (Lebaud 1993 : 163)

On assiste donc, dans les travaux évoqués, à un abandon plus ou moins tangible du fondement psychologique de la toncalité de l'imparfait, au profit d'une conception plus spécifiquement énonciative de celle-ci.

## 2.2. Une disjonction entre actualité et aspect

La disjonction de la valeur aspectuelle et du sens toncal de l'imparfait apparaît comme une seconde évolution.

Chez Damourette et Pichon, la valeur de *toncal pur*, qui exprime une certaine attitude psychologique à l'égard d'un événement, dénote à la fois un type de localisation référentielle et une forme de représentation aspectuelle : en tant que tiroir toncal, l'imparfait indique un transport dans une actualité autre que celle du locuteur et, en tant que « centre actuel » de l'ère toncale, il donne à voir un événement dans sa « durée vécue » ou « vivante ». Pour les deux grammairiens, la dimension aspectuelle paraît donc comprise dans le sens toncal de l'imparfait. Par ailleurs, cette appréhension *actuelle* est opposée à une représentation *ponctuelle* des événements que donneraient entre autres le passé simple et le futur simple (1970 : 405). Néanmoins, Damourette et Pichon précisent que cette différence n'est pas « chronologique », mais bien « psychologique » (1970 : 219) : il s'agit pour eux, non pas d'insister sur le caractère duratif ou pas des faits, mais de présenter les événements de plusieurs façons psychologiques différentes.

Cette distinction *actuel/ponctuel* est assimilable à l'opposition aspectuelle moderne *imperfectif/perfectif*<sup>7</sup>, l'aspect imperfectif représentant le procès dans son cours, à l'exclusion de ses bornes, produisant ainsi très souvent un « effet duratif » (la durée de l'événement est vu dans son déroulement), et l'aspect perfectif donnant à voir le procès globalement depuis sa borne initiale jusqu'à sa borne finale sans rendre compte de son temps interne.

Or, nous l'avons vu, une partie des approches toncales de l'imparfait conçoivent la toncalité de ce temps comme une distanciation énonciative par rapport à T<sub>0</sub>. Du coup elles ne retiennent pas les propriétés aspectuelles attachées au contenu psychologique *actuel* de ce tiroir. En conséquence, la toncalité de l'imparfait se trouve dissociée de son sens aspectuel. Cela permet à des auteurs comme Touratier ou Lebaud d'évacuer le sens aspectuel de l'imparfait, en en faisant un « simple passé » (1996 : 112) ou un tiroir aspectuellement « indéterminé » (1993 : 170). Mais la plupart des auteurs

---

5 Au sens psychologique d'« être psychique », objet de la psychologie.

6 Notamment Cappello 1986, Lebaud 1993, Le Goffic 1995, Merle 2001, Culioli 1999, Monville-Burston & Burston 2005.

7 Ou *sécant/global*.

postulent à côté du sens toncal de l'imparfait un sens imperfectif<sup>8</sup>.

### 2.3. Une dimension cognitive

Quelques auteurs, à savoir Brisard, De Mulder et Vetters, donnent aujourd'hui une dimension cognitive à la toncalité de l'imparfait selon une approche qui s'inspire de la grammaire cognitive. Ils se fondent alors sur le principe énoncé par Langacker<sup>9</sup>, selon lequel la façon dont nous concevons une situation et la façon dont nous la percevons visuellement donnent lieu à des structures cognitives similaires. Dans ce cadre, le centre toncal à partir duquel est envisagé l'événement décrit à l'imparfait est réinterprété comme la position d'un *conceptualizer* (De Mulder et Vetters 2002 : 120) ou *centre de conceptualisation* propre (De Mulder et Brisard 2007 : 116), distant du *fond*, c'est-à-dire de l'actualité du locuteur, et donnant un point de vue interne sur ladite situation.

Pour Brisard, De Mulder et Vetters cette analyse est également compatible avec la notion d'*espace mental* de Fauconnier. De Mulder décrit en ces termes le sémantisme de l'imparfait :

[...] the *imparfait* signals that the situation expressed is to be interpreted as actual, ongoing, in a mental space that is different from the base space, the space related to the speaker's here-and-now. (De Mulder 2004 : 204)

L'imparfait permettrait donc d'introduire un espace mental différent de celui du locuteur dans lequel on pourrait rendre compte de la situation décrite.

Notons enfin que, dans ce cadre cognitif, la valeur aspectuelle de l'imparfait découle de son sens actuel (De Mulder & Vetters 2002 : 127), comme le spécifiaient Damourette et Pichon.

Le déplacement vers une actualité toncale correspond donc chez ces auteurs, à des mécanismes cognitifs à l'œuvre à la fois dans notre perception et dans notre conception d'une situation. Selon cette approche, l'imparfait permet de voir (et concevoir) la situation décrite à partir d'un centre de conceptualisation différent du locuteur.

### 3. L'actualité en débat

Aujourd'hui, l'approche toncale de l'imparfait se trouve parfois vivement critiquée par les partisans d'approches concurrentes, temporelles, de ce tiroir, à savoir l'approche aspectuo-temporelle qui suggère à la place de la valeur toncale de ce temps un signifié passé et imperfectif (cf. entre autres Gosselin 1999, Wilmet 2003 ou Barceló et Bres 2006), et l'approche anaphorique méronomique qui postule un sens passé et anaphorique de type partie-tout (entre autres Berthonneau et Kleiber 1994).

Nous évaluerons, dans cette troisième partie, les principaux arguments avancés par les adversaires de la toncalité de l'imparfait.

#### 3.1. Une valeur trop abstraite ?

Le premier argument donné par Berthonneau et Kleiber, et Gosselin consiste à dénoncer le niveau de généralité trop élevé de la valeur toncale. Ainsi, d'après Berthonneau et Kleiber,

[...] l'abstraction élevée nécessaire pour recouvrir emplois temporels et emplois non temporels [...] se traduit par une puissance intempestive que rien dans le modèle présenté ne vient contraindre. (Berthonneau & Kleiber 1994 : 64)

Vetters (2001 : 184) répond que cet argument contrevient également aux approches temporelles telles que l'approche anaphorique méronomique de Berthonneau et Kleiber. Néanmoins, sans entrer les détails, on peut remarquer qu'ici Vetters critique moins le sens temporel passé de l'imparfait que le lien anaphorique postulé par les deux auteurs entre le procès à l'imparfait et une situation antécédente. Du coup ce reproche ne peut pas s'adresser aux approches aspectuo-temporelles qui attribuent à l'imparfait un sens passé et imperfectif.

Dans la même façon, Gosselin soutient que la valeur modalo-temporelle obtenue avec la toncalité de l'imparfait est «si abstraite qu'elle est (volontairement) confuse» et qu'elle «ne permet

---

8 Le Goffic 1995 : 134, Merle 2001 : 37, Vetters 2001 : 186, Caudal *et al.* 2003 : 68, Monville-Burston & Burston 2005 : 142, De Mulder et Brisard 2007 : 105.

9 Cf. entre autres Langacker 1999.

plus de distinguer l'IMP d'autres marqueurs, qui ont pourtant des effets de sens très différents» tels que «le subjonctif» ou «le futur simple» (Gosselin 1999 : 31). En vérité, Damourette et Pichon ont anticipé cette objection concernant la référence au futur :

En effet, le passé et l'avenir, au point de vue psychologique, ne sont nullement symétriques. Le passé a eu une vie. Il a laissé des traces. On peut par le souvenir se reporter à lui et en retrouver en quelque sorte la durée actuelle. Dans l'avenir, au contraire, un pareil transport n'est possible que par l'imagination. (1970 : 206)

Autrement dit, il n'est pas possible d'envisager une actualité (nécessairement vécue ou «en train de se vivre») dans l'avenir. De fait, l'idée d'un transport dans une autre actualité n'est possible temporellement que dans le passé. Cet argument est reformulé aujourd'hui par différents auteurs<sup>10</sup>. Lebaud se fonde par exemple sur la bipartition *certain/à-venir* développée dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives à la place de la classique tripartition passé-présent-futur<sup>11</sup> pour montrer qu'un changement d'actualité d'ordre temporel conduit inévitablement à une interprétation passée :

Il se trouve que dans le domaine temporel, les seuls repères [toncaux] possibles sont ceux qui relèvent du même plan que **To**, à savoir le plan du certain et du validé [...] : tout repère temporel construit à partir de **To** devra dès lors appartenir au révolu, le non-révolu ne pouvant relever du certain. (1993 : 170)

Néanmoins, le second problème évoqué par Gosselin demeure : en quoi l'imparfait se distingue-t-il sémantiquement du subjonctif ? La toncalité de l'imparfait ne se confond-elle pas avec la valeur de «non-jugement» du subjonctif (Damourette et Pichon 1970 : §1915) ? En effet, dans les deux cas, le locuteur n'envisage pas (ou ne prend pas en charge) directement la situation décrite. Néanmoins, l'objection est vite levée si l'on rappelle que l'imparfait possède un sens actuel de «durée vécue», contrairement au subjonctif qui signifie juste une absence de prise en charge de l'énoncé par le locuteur.

En définitive, l'argument d'une valeur trop abstraite ne semble pas tenir, à condition d'accepter une asymétrie constitutive des époques passée et future.

### 3.2. Les énoncés minimalement contextualisés

Un second argument contre la thèse de la toncalité de l'imparfait est formulé par Bres. Ce dernier souligne que la valeur passée «apparaît systématiquement dans les énoncés minimalement contextualisés comme “il neigeait”» (Bres 2005 : 5), ce qui semble indiquer que le sens temporel est premier dans le signifié de l'imparfait, et que le sens modal n'est qu'un effet de sens dérivé. Si le signifié de l'imparfait avait été toncal, le type d'énoncé minimal cité par Bres aurait dû, en l'absence de tout contexte, être ambigu et donner lieu à deux interprétations possibles : l'une temporelle impliquant le transfert dans une actualité passée, l'autre modale liée à un déplacement dans une actualité fictionnelle. Cela n'est pas le cas, on l'a vu. L'argument semble convainquant : l'imparfait aurait donc avant tout un sens temporel passé (et non toncal).

Certains auteurs esquissent toutefois un début de solution à ce problème : l'interprétation passée de l'imparfait serait l'interprétation «prototypique» de ce tiroir ou son interprétation «par défaut»<sup>12</sup>. Néanmoins il reste à préciser pourquoi l'interprétation temporelle prévaut sur l'interprétation modale d'un changement d'actualité, en d'autres termes pourquoi la lecture passée de la toncalité est non marquée alors que la lecture fictionnelle est marquée. L'argument des énoncés minimalement contextualisés n'est donc pas complètement invalidé.

En somme, les deux principaux arguments avancés par les adversaires de la toncalité ne sont pas décisifs. Pourtant le débat sur le sémantisme de l'imparfait reste ouvert dans la mesure où l'approche toncale n'est pour l'instant pas en mesure d'expliquer pourquoi, par défaut, la toncalité est interprétée comme le déplacement dans une actualité passée (et non dans une actualité fictive).

---

10 Lebaud 1993 : 170, Veters 2001 : 185, De Mulder et Veters 2002 : 125, De Mulder et Brisard 2007 : 116.

11 Dans la théorie des opérations énonciatives, le passé et le présent appartiennent au plan du révolu, tandis que le futur appartient à un second plan, celui de l'à-venir.

12 Le Goffic 1995 : 145, De Mulder et Veters 2002 : 126, De Mulder 2004 : 218, De Mulder et Brisard 2007 : 117.

#### 4. Conclusion

Le succès que connaît aujourd'hui la notion d'*actualité* dans les travaux du temps verbal et notamment de l'imparfait s'explique, nous l'avons vu, par son efficience pour rendre compte, à partir d'un invariant unique, des différents usages temporels et modaux de ce tiroir.

Parmi les approches qui reprennent l'idée de la toncalité de l'imparfait, deux tendances se dégagent. La première, énonciative, consiste à réinterpréter le sens toncal de l'imparfait comme une distanciation par rapport à T<sub>0</sub>. La seconde cognitive interprète le transfert d'actualité comme la perception (ou la conception) de l'événement à travers un point de vue différent de celui du locuteur.

Enfin, l'actualité de Damourette et Pichon est aussi marquée par le débat qui oppose actuellement les approches toncales de l'imparfait aux théories concurrentes, aspectuo-temporelles et anaphoriques méronomiques. Si aucun des arguments avancés par ces dernières ne semblent décisifs, néanmoins le débat autour de la valeur passée ou toncale de l'imparfait reste ouvert : tout l'enjeu semble maintenant résider dans la question de l'interprétation temporelle par défaut de la toncalité.

Cette question paraît d'autant plus cruciale que les approches aspectuo-temporelles modernes arrivent à dériver, à partir d'une valeur passée et imperfective, les effets de sens modaux parfois liés à l'imparfait (entre autres Gosselin 1999, Wilmet 2003, Barceló & Bres 2006). L'approche toncale n'a donc plus cet avantage qu'elle avait auparavant sur ses approches concurrentes.

#### Bibliographie

- Adam J.-M., 1992, «*Si* hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité», *Études littéraires*, 25.1-2: 147-166.
- Barceló G. J. & Bres J., 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- Berthonneau A.-M. & Kleiber G., 1994, «Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ?», *Travaux de linguistique* 29, 59-92.
- Berthonneau A.-M. & Kleiber G., 2003, «Un imparfait de plus ... et le train déraillait», *Cahiers chronos* 11, p. 1-24.
- Bres J., 2005, *L'imparfait narratif*, Paris : CNRS-éditions.
- Bres J., 2006, «“Encore un peu, et l'imparfait était un mode...” L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité», *Cahiers de praxématique*, 47 : 149-176.
- Cappello S., 1986, «L'imparfait de fiction», in P. Le Goffic (éd.), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre d'études linguistiques de l'université de Caen, 31-41.
- Caudal P., Vetters C. & Roussarie L., 2003, «L'imparfait, un temps inconséquent», *Langue française* 138, 61-74.
- Culioli A., 1999, «Quelques considérations sur la formalisation de la notion d'aspect», in *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 2, Paris : Ophrys, 145-158.
- Damourette J. & Pichon É., 1970, *Des mots à la pensée*, vol. 5, Paris : D'Artrey.
- De Mulder W., 2004, «Can there be a non temporel definition of the French Imparfait ? A "network" approach», in F. Brisard (éd.), *Language and revolution/Language and time*, Antwerpen : Universiteit Antwerpen, 195-222.
- De Mulder W. & Brisard F., 2007, «L'imparfait marqueur de réalité virtuelle», *Cahiers de praxématique* 47, 97-124.
- De Mulder W. & Vetters C., 2002, «The French imparfait, determiners and grounding», *Cognitive Linguistics Research* 21, 113-149.
- Gosselin L., 1999, «Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques», *Cahiers chronos* 4, 29-51.
- Langacker R. W., 1999, *Grammar and Conceptualization*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Lebaud D., 1993, «L'imparfait : indétermination aspectuo-temporelle et changement de repère», *Le gré des langues* 5, 160-176.
- Le Goffic P., 1995, «La double incomplétude de l'imparfait», *Modèles linguistiques* 16, 133-148.
- Merle J.-M., 2001, *Étude du conditionnel français et de ses traductions en anglais*, Paris : Ophrys.
- Monville-Burston M. & Burston J., 2005, «Retour à “Remise de peine” : L'imparfait, un toncal à

faible marquage», *Cahiers chronos* 14, 135-156.

Touratier, C., 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.

Vetters C., 2001, «Le conditionnel : ultérieur du non-actuel», *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, 167-207.

Wilmet M., 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculot.